

Projet pour le n°14, Année 2020



Politique(s) linguistique(s) et formations universitaires dans le monde francophone

Coordination : Amélie Leconte (Aix-Marseille Université, LPL), Christel Troncy (Université de Rouen, DY LIS)

Présentation

Alors que les formations universitaires en politique linguistique et particulièrement en politique linguistique et éducative se multiplient ces dernières années dans le monde francophone, ce phénomène est peu documenté. A partir des années 1980, plusieurs DESS puis masters offrant une spécialisation dans le domaine vont ouvrir dans plusieurs universités françaises, avec des orientations différentes, qui ne se résument pas à former du personnel pour le ministère des Affaires étrangères français. Certains sont centrés sur la coopération linguistique et éducative ; d'autres mettent l'accent sur la f(F)rancophonie, ou encore sur la variété des contextes sociolangagiers, sur les contacts de langues et de cultures ; d'autres encore sur la revitalisation des langues minorées/minoritaires. Aujourd'hui, quasiment toutes les universités françaises proposent des formations ou des modules spécifiques au niveau master 2 et de plus en plus de formations voient le jour dans d'autres pays francophones.

Parallèlement à ce développement de formations, le domaine des politiques linguistiques semble, ces dernières années, moins présent qu'il ne l'a été au cours de la période 1990-2010, tant sur le plan de l'édition scientifique francophone que sur celui des institutions traditionnellement entrepreneurs de politiques linguistiques et pourvoyeuses en offres de postes.

Dans ce numéro de *Synergies France*, il s'agira notamment de dresser un état des lieux des discours universitaires et formatifs francophones en matière de politique linguistiques et, ainsi, de contribuer à cette « politologie linguistique » que Louis-Jean Calvet évoquait il y a plus d'une quinzaine d'années. Ce que nous percevons comme l'éclatement en différentes chapelles de ce domaine fait que, à notre connaissance, celui-ci n'a pas suscité de panorama historique ou contemporain, y compris au sein de ses cloisonnements disciplinaires.

Les articles de ce numéro s'intéresseront à différentes problématiques que soulève la question des formations universitaires en politique linguistique dans des contextes francophones. Ils pourront prendre la forme de panoramas généraux historiques ou contemporains, d'une réflexion globale sur les évolutions dans le domaine ou se centrer sur des études de cas, présenter des formations en politique linguistique et politique linguistique éducative, s'intéresser aux contenus, aux orientations, aux idéologies, aux savoirs et savoir-faire d'expertise, aux finalités, aux débouchés, à la reconnaissance sociale, universitaire ou scientifique de ces formations.

Les articles pourront s'inscrire dans l'un des axes ci-dessous ou traiter d'une problématique transversale.

Axe 1 : Posture épistémologique

Les politiques linguistiques reçoivent des définitions multiples mais sont généralement abordées comme des tentatives de gérer les rapports entre langues et sociétés, qu'elles concernent, selon des distinctions courantes dans le domaine, des interventions sur le corpus, le statut ou sur les langues dans l'éducation ou encore les usages ou représentations linguistiques. Cette conception minimaliste, qui n'en épuise aucune autre, invite à envisager les politiques linguistiques comme multiples, étroitement tributaires des contextes politiques, sociaux et linguistiques sur lesquels elles tentent d'agir et des objectifs plus ou moins explicites et clairs qu'on leur fixe. Les définitions varient ainsi selon le périmètre qu'on leur donne (institutions, société civile voire famille...), les perspectives d'analyse (synchronique, diachronique) et les objectifs visés (défense des langues minorées, promotion de la francophonie, amélioration des systèmes éducatifs...).

Quels paradigmes sont privilégiés dans les formations universitaires (écologie des langues, minoration, diversité, plurilinguismes...) ? Quel est le socle de connaissances proposé ? Quelles sont les références théoriques mobilisées ? Quelle place y tient, par exemple, le domaine éducatif, qui se distingue, quant à lui, par de nombreux articles et ouvrages ?

Les contributions pourront préciser la posture épistémologique développée au sein des formations, l'appareil conceptuel sur lequel elles s'appuient, les références théoriques, les méthodologies, les outils d'analyse qu'elles sollicitent.

Axe 2 : Les débouchés professionnels et la reconnaissance des formations

Traditionnellement, en France, après la seconde guerre mondiale et la décolonisation, le ministère des Affaires étrangères français et celui de la Coopération étaient des pourvoyeurs importants d'experts ou de « coopérants ». Les uns, issus plutôt de l'Éducation nationale, pour servir une politique de « diffusion du français », assumant des missions allant souvent bien au-delà de l'enseignement,

les autres, linguistes, recrutés pour accompagner les nouveaux États indépendants sur les questions linguistiques.

Les postes proposés par le ministère des Affaires étrangères français ont considérablement diminué au gré des réformes successives et permettent de moins en moins de « faire carrière » en tant qu'experts en politique linguistique. Quelques postes requérant des compétences expertes se trouvent aussi dans d'autres ministères (comme le ministère de la Culture avec la DGLFLF), dans les organisations francophones (OIF ou AUF par exemple), voire dans d'autres organismes internationaux, dans des ONG. Enfin, récemment, on voit apparaître, en France, un certain nombre de postes au sein des collectivités territoriales, des institutions éducatives, des entreprises, des associations. Mais malgré ce foisonnement institutionnel, ces postes sont rares et ils exigent désormais souvent une formation en sciences politiques.

Dans ce contexte, les articles pourront analyser les carrières et débouchés auxquels les formations en politique linguistique préparent les étudiants, les profils de ces derniers ou encore la reconnaissance sociale, économique et professionnelle de ces formations.

Axe 3 : La formation des (futurs) professionnels en politique linguistique : des contenus aux finalités et vice-versa

Ce numéro vise aussi à s'interroger sur les contenus des formations en politique linguistique ou en politique linguistique éducative au regard de leur(s) finalité(s). S'agit-il de rendre conscients les étudiants en formation des interventions politiques sur les langues et les contextes sociolinguistiques et d'entretenir ainsi leur vigilance citoyenne et critique d'acteurs responsables ? S'agit-il de leur donner les moyens de décrire et d'analyser de manière réflexive les politiques linguistiques existantes ? S'agit-il, plus pragmatiquement, de former des professionnels de l'intervention linguistique ? On pourra se demander, par ailleurs, quelle part est accordée aux études de cas dans les formations et quels cas sont alors privilégiés, et quelle importance est réservée aux techniques et à l'analyse des pratiques d'intervention.

En bref, qu'attend-on d'un spécialiste en politique linguistique et en conséquence, quels contenus privilégie-t-on dans les formations ?

Un appel à contributions a été lancé.

La date limite de remise des articles est fixée au 15 juin 2020.

<https://gerflint.fr/synergies-france>